

AVIS DE PUBLICITE

Identification de la collectivité qui lance la consultation :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de BOURG-EN-BRESSE
Correspondant : M. le Président de Bourg-en-Bresse Agglomération
3, Avenue Arsène d'Arsonval - CENORD - 01008 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Tél. 04.74.24.75.15 Fax 04.74.24.75.13

Objet du marché : Broyage à domicile des déchets verts des particuliers sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse.

Caractéristiques principales :

- Dans un contexte de programme local de prévention des déchets, Bourg-en-Bresse Agglomération a axé un objectif de réutilisation des déchets verts à domicile, en compostage ou en paillage. Le présent marché a pour objet le broyage des déchets verts des particuliers habitant une commune membre de Bourg-en-Bresse Agglomération (15 communes);
- Marché à bons de commande, nombre d'heures minimum/maximum annuel: 60/300 heures par an.
- Marché d'une durée d'un an, reconductible 1 fois ;
- Délais d'exécution : fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations du marché ; deux campagnes annuels seront organisées ;
- Aucune variante n'est autorisée ;
- Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Les justificatifs à produire sont énumérés à l'article 4.1 du règlement de la consultation

Critères d'attribution des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- | | |
|-------------------------|------|
| 1. Prix des prestations | 40 % |
| 2. Valeur technique | 60 % |

La collectivité se réserve la possibilité d'engager des négociations par écrit avec les candidats. Le nombre de candidats envisagé pour négocier est fixé entre DEUX et CINQ (2 et 5).

Type de procédure : procédure adaptée ouverte (Art. 28 du code des marchés publics)

Date limite de remise des offres : Jeudi 29 décembre 2011 à 12 heures

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Conditions pour obtenir les documents contractuels : remise gratuite du dossier de consultation sur demande écrite par courrier ou télécopie (04.74.24.75.13).

Transmission des dossiers de consultation sur support physique électronique non autorisée.

Conditions de remise des offres : Les offres peuvent être remises contre récépissé ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir avant la date limite de réception des offres au siège de Bourg-en-Bresse Agglomération - horaires d'ouverture : lundi/vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h30/16h30 le vendredi. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Du Guesclin, 69433 Lyon cedex 03 – Tél. 04.78.14.10.10 Fax. 04.78.14.10.65 E-mail : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Renseignements complémentaires :

- Renseignement techniques : s'adresser par téléphone, courrier ou télécopie à : M. Benjamin GELMINI Tél. 04. 74. 24. 18. 85.
- Renseignements administratifs : s'adresser par téléphone, courrier ou télécopie à : Mlle Elise DUQUENNE - Tél. 04.74.24.19.05.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse
Direction de l'Environnement et du Développement Durable
3, avenue Arsène d'Arsonval - Cénord - BP 8000 - 01008 Bourg-en-Bresse Cedex
Fax 04.74.24.75.13

Adresse à laquelle doivent être envoyés les offres :

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse
Service Commande Publique
3, avenue Arsène d'Arsonval - Cénord - BP 8000 - 01008 Bourg-en-Bresse Cedex

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 décembre 2011